

CHIERRY



# VOTRE INFORMATION



## Commune de CHIERRY

Avril 2022 - n° 265

### EXPOSITION D'ART Journées des Métiers d'Art

Juliette Klein\* « Ecoute Bergère » vous fera découvrir ses réalisations et sa façon de travailler. Elle sera entourée d'amis artisans qui montreront leur savoir-faire : Une restauratrice de tableau , un brodeur atypique, un restaurateur automobile, ainsi que des artistes tels que le dessinateur de Ratus, et des invités surprise...

**Du vendredi 1<sup>er</sup> au dimanche 3 avril de 10 à 18 heures**  
**8 bis avenue du Général de Gaulle 02400 CHIERRY**  
( anciennement Village du Meuble)

Ces journées seront une belle occasion de mettre en lumière tous ces artisans d'Art méconnus pour certains, voire ignorés pour d'autres.

\* Tapissière Éco-Responsable, Juliette Klein a ouvert son atelier le 25 septembre 2021 à Chierry.

### Concours de Belote - Lundi 4 avril 2022

Organisé par l'AOLAC

À la Maison du Parc Bellevue, 31, avenue du Général de Gaulle.

13H15 : début des Inscriptions - 14H15 : départ des JEUX  
10 € par pers. Lots pour tous.

Vous êtes seul(e), partenaire assuré. Obligation sanitaire, suivant les dernières infos.

Contact : Serge 06 19 84 68 41



# ELECTIONS 2022



**Bienvenue aux nouveaux inscrits et aux 10 jeunes de 18 ans qui vont voter pour la première fois.**

Appel à volontaires, auprès des électeurs inscrits pour devenir assesseur dans un bureau de vote:  
Contactez la Mairie

## Dates de l'élection présidentielle :

- le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022, vous avez jusqu'au 6 mai 2022 pour vous inscrire.

**Chaque électeur va recevoir prochainement une nouvelle carte électorale.**

Tous les renseignements: <https://www.service-public.fr>

Des emplacements pour les panneaux d'affichage sont prévus sur la commune de Chierry dès l'ouverture de la campagne officielle (28 mars à 0 heure), conformément aux dispositions des articles L. 51 et R. 28 du code électoral aux emplacements suivants:

- Place de la Mairie
- Rue Maurice Clausse
- Tivoli

Suite à la réunion de la Commission Electorale du 18 mars 2022, les listes d'inscriptions et de radiations sont disponibles en Mairie.

**[Tout savoir sur le vote par procuration via le site maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr)**

## Ma procuration en 4 étapes



1

Je fais ma demande de procuration en ligne et je conserve la référence à 6 caractères



2

Je me rends en brigade de gendarmerie ou au commissariat pour faire valider ma procuration



3

Je reçois la confirmation de ma procuration par courriel



4

Je prévien la personne à qui j'ai donné procuration



Allons Voter!

## Accueil de Loisirs 2022

Pour les enfants de 3 ans à 12 ans.

**Du lundi 11 au vendredi 15 avril 2022**

**Inscriptions** : sur la plateforme Espace Famille de la CARCT (<https://www.carct.fr>)  
Le service Enfance Jeunesse reste à votre écoute pour répondre à vos questions par email : [espace-famille@carct.fr](mailto:espace-famille@carct.fr), par téléphone au 03 23 69 75 41.

## CHASSE AUX ŒUFS



### Elle nous manquait cette chasse aux œufs !!

La voilà de nouveau programmée pour le **lundi 18 avril**, le fameux lundi de Pâques.

Rendez-vous est donc donné pour tous les enfants de la commune à 11 heures précises à l'entrée du parc Bellevue, devant la Maison du parc.

N'oubliez pas de munir vos enfants de paniers, sacs ou autres contenants afin qu'ils puissent emporter leurs œufs dès que le butin aura été équitablement distribué.

Ainsi la récolte chocolatée, sera préservée et ne fondra pas dans vos doigts !!

Un moment convivial et rafraichissant pour petits et grands s'en suivra à l'issue de la chasse effrénée, qui fait toujours plaisir à voir chaque année.

## CIRCULATION DES VÉLOS ET TROTINETTES

Des incivilités sont régulièrement signalées!

Cyclistes et utilisateurs de trottinettes, vous devez circuler sur les pistes cyclables! En l'absence de pistes cyclables, vous devez circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h.

Vous pouvez circuler sur les contre-allées de l'Avenue du Général de Gaulle à une allure modérée (6 km/h), à condition de ne pas gêner et respecter les piétons.



**La circulation sur les trottoirs est interdite.**

À partir de 12 ans, le port du casque est fortement recommandé, il est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.

## Extrait de l'arrêté du Préfet de l'Aisne du 10 avril 2000

Les bruits de bricolage et de jardinage sont règlementés sur la commune

Les jours ouvrables

- de 8h30 à 12h00
- de 14h30 à 19h30

Les samedis

- de 9h00 à 12h 00
- de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés

- de 10h00 à 12h00



Le brûlage des herbes et broussailles, bois et autres dans son jardin est **INTERDIT** à moins de 100 mètres de la plus proche habitation.

## IMPORTANT

La Mairie est dotée d'un nouveau site internet depuis 1 an, une erreur est intervenue lors de l'annulation de l'ancien site qui est toujours visible. Celui-ci finira par s'éteindre à condition de ne pas le consulter, il est donc important de bien noter dans le moteur de recherche : **chierry.fr** ou enregistrer en favoris: <http://www.chierry.fr>.

\*\*\*\*

L'adresse e-mail de la Mairie a changé : **mairie@chierry.fr**

\*\*\*\*

**Salle informatique** : Formation Facebook : Jeudi 24 mars - 16h00 à 17h00

Formation PanneauPocket : Jeudi 31 mars - 16h00 à 17h00

S'inscrire au 07.64.72.66.19

CHIERRY



### Mairie de Chierry

Place Irène Joliot Curie - 02400 Chierry

Tél. : [03 23 83 19 13](tel:0323831913) • Mail : [mairie@chierry.fr](mailto:mairie@chierry.fr)

<http://www.chierry.fr>

lundi/mardi/jeudi/vendredi : 8h30 à 11h30 - 14h00 à 17h30

Le mercredi : 8h30 à 11h30

Permanence des élus, sur rendez-vous

Téléchargez l'application **PanneauPocket** offerte par la Mairie

**Bibliothèque**: Ouvert le mercredi de 14h00 à 17h00

Fermée pendant les vacances scolaires

**Salle informatique**: Ouvert le jeudi de 8h30 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Sur rendez-vous au : 07.64.72.66.19

Nouveaux arrivants, venez vous présenter en mairie

I  
P  
N  
S